



Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive du 31/10/2023

Le 31 octobre 2023 à 10 heures 30, les fondateurs de l'association "Petites Mains du Monde" se sont réunis en Assemblée Générale constitutive au 8 impasse du Tourmalet, 31470 (Fonsorbes).

Sont présents :

- **JANUSZ** Mathéo
- **VALENTI** Nathan
- **VALENTI** Marius

L'Assemblée Générale désigne Mathéo JANUSZ en qualité de président de séance et Marius VALENTI en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'Assemblée Générale constitutive doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet de constitution de l'association,
- Présentation du projet de statuts,
- Adoption des statuts,
- Désignation des premiers membres du Bureau,
- Reprise des actes passés pour le compte de l'association en formation,
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président de séance expose les motifs du projet de création de l'association (cf. Article 2 des statuts) et commente le projet de statuts.

La discussion est ouverte. Un débat s'installe entre les membres de l'assemblée.

Après discussion, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère délibération : L'Assemblée Générale constitutive adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité par scrutin à main levée.

2ème délibération : L'Assemblée Générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du Bureau :

- **Président** : **JANUSZ Mathéo**, résidant au 8 impasse du Tourmalet - 31470 (Fonsorbes), étudiant de nationalité française.
- **Trésorier** : **VALENTI Nathan**, résidant au 180 impasse Laroze - 31470 (Fonsorbes), étudiant de nationalité française.



- Secrétaire : **VALENTI Marius**, résidant au 180 impasse Laroze - 31470 (Fonsorbes), étudiant de nationalité française.

Conformément aux statuts, cette désignation est valable pour les trois années à venir (jusqu'au 31 octobre 2026) et par conséquent aux élections de l'Assemblée Générale de septembre 2026 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/10/2026.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leur fonction.

Fait à Fonsorbes, le 31/10/2023

Le Président,

Le Trésorier,

Le Secrétaire,

Association Petites Mains du Monde
Siège social : 8 impasse du Tourmalet
31470 FONSORBES